

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13/12/2022

SALLE DE LA MAIRIE ANNEXE DE LA BOUVERIE A 9 HEURES

PRESENTS : Edith Messiaen, Rémy Sellin, Michel Lévy, Christian Marcelin, Alain Gominet, Alain Vaucouleur, Daniel Van Buren, Suzy Burgain, Michel Nougier, Françoise Martinet, Patricia Brunel

Absents excusés : Jean Pierre Joudrier, Bernadette Biard, Marylène Hadet, Michel Regnault

ORDRE DU JOUR :

A) Points évoqués en réunion de bureau du 8/11/2022

1) Bilan des festivités réalisées et en cours d'organisation :

a) Couscous

b) Accueil des nouveaux adhérents

c) Repas de fin d'année

d) Galette des rois

2) Festivités à organiser : dates proposées et lieux à fixer

a) Bénévoles 11 Avril 2023 lieu à fixer

b) Sortie de fin de saison : 11 Mai 2023, réflexions sur le lieu

c) Journée champêtre 6 Juin 2023

3) Réunion des associations avec la mairie du 26/10/2022

a) Formation aux 1^{ers} secours, inscriptions à donner à la mairie

b) Visites des salles par agent communal, mail aux responsables d'activités

4) Point sur les finances; réunion à programmer concernant le logiciel de comptabilité

5) Don caritatif 2022 : rencontre avec le directeur d'école élémentaire de la Bouverie

6) Point sur les inscriptions et non réinscrits : groupe de travail de quelques membres du CA

II) Points à évoquer et divers

A) Points évoqués en bureau du 8/11/22 :

1) Bilan des festivités réalisées et en cours d'organisation :

a) Couscous :

Rémy Sellin rappelle que 202 personnes étaient présentes ,161 adhérents et 40 extérieurs, plus une invitation (Mr Masson, Maire Adjoint). Le bénéfice pour l'association est de 169 euros (recettes : 2653 euros, dépenses : 2484 euros). Christian Marcelin informe qu'enfin tous les chèques ont pu être encaissés par la banque. Cette manifestation s'est parfaitement déroulée et les participants satisfaits.

b) Pot des nouveaux adhérents :

Rémy Sellin signale que 54 personnes ont participé sur 83 nouveaux inscrits. 25 membres du CA ainsi que Mr Masson étaient présents également. Les dépenses totales sont de 490 euros soit 6 euros par personne. La rencontre a été appréciée par tous. Edith Messiaen reprend un mail reçu de Bernard Gérouville (responsable de la généalogie):

-que les animateurs et membres du C A soient badgés afin de mieux les identifier par les participants, suggestion retenue.

-de préparer un document pour les personnes qui voudraient s'inscrire dans d'autres activités. L'idée n'est pas retenue.

Daniel Van Buren souligne que des personnes sont parties avant l'arrivée des fours sucrés, il est décidé de diminuer les quantités de sucrés. Cette rencontre est appréciée, il est préférable de la pérenniser.

c) Bilan du repas de fin d'année :

Rémy Sellin informe que 117 personnes étaient présentes pour une recette totale de 4130 euros. Les dépenses correspondantes sont de 5283 euros soit une participation de 1153 euros pour RA. Ce repas fut un moment très convivial. Patricia Brunel souligne que la viande n'a pas été appréciée par certaines personnes. Voir le discours que Jean Pierre Joudrier a publié sur le site ainsi que celui de Suzanne Courant sur cette journée festive.

d) Galette des rois :

Rémy a demandé des devis aux deux boulangeries. Pour l'équilibre des comptes il faudrait 150 participants. La salle sera disponible à partir de 13h30, Rémy Sellin demande, aux membres de CA, des volontaires pour l'installation des tables, nappes ...

e) Visites culturelles :

Rémy précise que Les grottes de Cosquer ont été très appréciées, la sortie à Tourves et le musée des gueules rouges aussi. La prochaine visite à Lorgues et le monastère orthodoxe des 24 et 31 mars est déjà complète, une liste d'attente est en cours. La recette des visites est de 4457 euros équivalents à la dépense.

2) Festivités à organiser :

a) Bénévoles :

Lors du dernier bureau, la date du 11/04/23 a été retenue mais le lieu reste à définir. Le lieu de l'an dernier, à savoir le restaurant du lac, n'était pas satisfaisant concernant la variété de l'apéritif, par contre le site était bien.

b) Sortie de fin de saison :

Après avoir contacté Colette Maekelberg et Michel Boulin, Christian Marcelin indique que le sujet est encore en réflexion (peut-être St Rémy de Provence et les carrières de lumières ou Breil sur la Roya). La date du 11/05/23 est retenue.

c) Journée champêtre :

La date du 06/06/23 n'est pas sûre, Edith attend la confirmation de la mairie (*date confirmée par la mairie*). L'an dernier 200 personnes y ont participé, le jeu proposé par Colette Maekelberg a été apprécié. A voir si l'idée peut être reprise. A voir aussi avec les ateliers ce qu'ils peuvent apporter.

3) Réunion avec la mairie du 26/10/22 :

La mairie doit nous adresser une convention d'utilisation des salles ainsi que le règlement intérieur identique pour toutes les associations. Des visites des salles vont être effectuées par des agents municipaux afin de vérifier le matériel et la bonne adéquation de l'occupation par rapport à l'usage. Les responsables d'activité ont été informés par mail et un rappel a été fait concernant la propreté des salles et les économies d'énergie (lumière, chauffage).

Une formation aux premiers secours d'une durée de 7 heures (coût 45 euros par personne), faite par la Protection Civile du Var est proposée aux associations. Une liste de 20 membres concernés (prioritairement les responsables de marches, de VTT, de boules et des membres du CA) a été élaborée en réunion de bureau, et est validée par le CA.

Un guichet unique sera aussi mis en place pour les associations comme celui qui est déjà en accès aux citoyens.

4) Points financiers :

Michel Lévy informe qu'il reste 2024,96 euros sur le compte bancaire et 18550 euros sur le compte sur livret. Il a fait une projection des dépenses pour l'année en cours sans problème de trésorerie. Edith Messiaen rappelle que le président souhaitait qu'on fasse un budget prévisionnel en le réajustant chaque mois. Michel Lévy, après avoir remercié Françoise Martinet du travail de comptabilité effectué, explique que le logiciel de l'association est surdimensionné par rapport aux besoins, il utilise Excel, de plus l'ordinateur est trop lent.

Edith Messiaen va organiser une réunion pour débattre de ces problèmes entre les vices présidents, les trésoriers, Françoise Martinet (ancienne trésorière) et Jean Paul Hadet qui avait participé pour Jean Pierre Joudrier, au choix de cette décision.

5) Don caritatif :

Edith Messiaen et Patricia Brunel ont rencontré le directeur de l'école élémentaire de la Bouverie qui leur a montré la fresque déjà réalisée par les enfants. Parmi les différents besoins présentés par le directeur, la vice-présidente a identifié l'achat de tablettes.

Le directeur a souhaité un partenariat avec l'association dans le cadre de la mise en place d'un vélo bus (accompagnement à vélo des enfants à l'école et retour). Cette idée semble difficile à cause des problèmes de responsabilité.

Le directeur a demandé si dans RA il y avait des personnes passionnées par un sujet et voudraient en parler aux enfants. Michel Nougier se propose pour la lecture et la peinture. Patricia Brunel est chargée de la coordination avec l'école.

6) Points sur les inscriptions :

Alain Vaucouleur informe qu'à ce jour il y a 436 inscrits dont 84 nouveaux. Edith Messiaen souhaite mettre en place un groupe de travail afin de comprendre pourquoi certains adhérents ne se réinscrivent pas. Le groupe sera constitué de Suzy Burgain (qui coordonnera le groupe), Bernadette Biard, Daniel Van Buren et Patricia Brunel. (Mail de Suzy : suzybu@hotmail.fr tel : 0629511875).

7) Divers :

Edith Messiaen demande à Alain Vaucouleur d'ajouter sur le site de RA : Michel Dubois (animateur des marches), Odette Regnault (loisirs créatifs), Gérard Brunel (généalogie). Elle informe que Françoise Martinet a accepté d'assurer en qualité de coordinatrice le lien entre les animateurs des marches. Une réunion est prévue le 16 décembre avec les animateurs de marche et le responsable du site Alain Vaucouleur.

Edith Messiaen aborde le sujet des formations informatiques qui s'achèvent le 16/12. Malgré l'absence de subvention cette année, il sera possible de continuer à proposer ces formations pour un coût de 10 euros/par participants la séance de 2 heures pour un groupe de 5 personnes. Le formateur peut donner des cours à domicile à 25 euros de l'heure. Michel Nougier précise qu'il faudra bien décrire ce qui sera proposé dans le cours pour éviter les déceptions. Edith Messiaen va relancer les adhérents par mail. Le CA est d'accord pour continuer la mise en place de cette formation.

Rémy Sellin annonce que l'exposition vente de peintures sur porcelaine organisée le 10 décembre a rapporté 1180 euros aux différentes participantes. Patricia Boursier a donc remis un chèque à RA de 118 euros comme convenu. Rémy Sellin a remercié Patricia Boursier et son équipe au nom de RA.

Alain Vaucouleur propose, pour la prochaine saison, de remettre les cartes d'adhérents lors des permanences ou sinon de les envoyer par courrier sans transiter par les responsables d'activité.

Comme demandé par le CA, Michel Nougier s'est présenté chez Promo cash qui a bien un compte au nom de l'association avec un code d'accès. Promo cash ne souhaite pas rendre public le code, il voudrait que le compte ne serve qu'à l'association. Il sollicite la mise à jour du contrat par le président. Michel Nougier a contacté Cultura qui a accepté d'effectuer des ristournes aux adhérents à hauteur de 5 % sur certains articles à la condition d'établir un contrat signé du président. Michel Nougier a ensuite rencontré la gérante du magasin Folie Douce ainsi que les propriétaires du magasin Batik, ceux-ci n'ont pas donné suite aux demandes de Michel Nougier. Il s'est ensuite rendu au magasin Nocibé, la responsable propose de fournir gratuitement un lot lors d'une manifestation de RA (exemple : la fête champêtre). L'atelier d'arts, situé rue Cabasse, fera 10% de réduction aux adhérents de RA (la responsable étant elle-même adhérente). Michel Nougier demande qu'un document officiel au titre de RA lui soit remis pour les démarches à venir.

Bonnes fêtes à tous

Fin de réunion à 11h40

Prochaines réunions :

-bureau le mardi 10 janvier à 9 h

-CA le mardi 14 février à 9h